

RAPPORT DE GESTION

1. Chiffres clés des comptes consolidés au 31 Mars 2016

L'exercice clos le 31 mars 2016 a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016. L'exercice précédent, clos le 31 mars 2015, avait également une durée de 12 mois.

a. Chiffres clés du compte de résultat

en milliers d'euros	31/03/2016	31/03/2015	Variation
	12 mois	12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	211 282	170 634	23,8%
Résultat opérationnel courant	37 959	32 106	18,2%
<i>% Marge opérationnelle courante</i>	<i>18,0%</i>	<i>18,8%</i>	-0,8%
Résultat opérationnel	34 435	29 826	15,5%
Résultat financier	-1 757	130	
Résultat net avant impôts	32 677	29 956	9,1%
Impôts	-9 047	-8 727	3,7%
Résultat net	23 532	21 229	10,8%
Résultat net (part du groupe)	23 497	21 081	11,5%

b. Chiffres clés du bilan

en milliers d'euros	31/03/2016	31/03/2015
Actif		
Actif non courant	171 929	120 374
Stocks	103 902	83 430
Clients et autres actifs courants	121 540	81 193
TOTAL DE L'ACTIF	397 371	284 997
Passif		
Capitaux Propres	186 992	165 835
Emprunts et dettes financières	127 252	54 014
Fournisseurs et autres passifs	83 127	65 148
TOTAL DU PASSIF	397 371	284 997

c. Analyse des performances et de l'activité

Présentation des résultats

Fort de la dynamique de croissance de ses deux métiers et de l'acquisition de Piedade réalisée en cours d'année, le Groupe OENEO présente un exercice 2015/2016 en progression de +23,8% de son chiffre d'affaires (et +9,3% à périmètre et changes constants). La progression de +18,2% de son résultat opérationnel courant lui permet d'atteindre une marge opérationnelle courante de 18% du chiffre d'affaires, légèrement impactée par l'intégration de Piedade sur le 2eme semestre. OENEO confirme l'intérêt stratégique et complémentaire de cette acquisition, et continuera de mettre en œuvre les synergies industrielles et commerciales dans les deux prochaines années, en s'appuyant sur ses savoir-faire démontrés, afin d'améliorer progressivement les performances économiques de cette entité. A périmètre constant, la marge opérationnelle courante aurait été de 19,2%, en hausse de 0,4 point. Le résultat opérationnel progresse de 15,5% à 34,4 M€.

Le Groupe a su maîtriser l'évolution de son endettement net, qui passe de 25,2 M€ au 31 mars 2015 à 75 M€ au 31 mars 2016, conséquence des investissements réalisés sur l'exercice, tant en capex qu'en croissance externe, et du renforcement de son BFR destiné à accompagner sa croissance future.

Chiffre d'affaires par activité

Le chiffre d'affaires consolidé annuel ressort à 211,3 M€ au 31 mars 2016, soit une croissance de 23,8% par rapport à l'année précédente. Cette progression s'analyse ainsi :

- l'activité Bouchage poursuit sa progression (+26,9 % pour dépasser 1,7 milliards de bouchons), grâce à la croissance de sa gamme de bouchons Diam (+7,6% en valeur), et à l'intégration de Piedade sur le second semestre, représentant près de 21 M€ de chiffres d'affaires.
- l'activité Elevage reste sur un rythme de croissance élevé, avec une progression de son chiffre d'affaires de 19,2% (+14,3% à périmètre et change constants) portée par un marché futaille dynamique en France et en Europe, une activité grands contenants maintenue à un niveau élevé et des gammes de bois pour l'œnologie toujours en forte croissance, tant chez Seguin-Moreau que chez Vivelys.

Ventilation du chiffre d'affaires par division

	31/03/2016	31/03/2015	Variation
<i>en milliers d'euros</i>	12 mois	12 mois	12 mois
Bouchage	129 816	102 275	26,9%
Elevage	81 466	68 360	19,2%
Total du chiffre d'affaires	211 282	170 634	23,8%

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

	31/03/2016	31/03/2015	Variation
<i>en milliers d'euros</i>	12 mois	12 mois	12 mois
France	65 321	55 641	17,4%
Europe	76 049	56 732	34,0%
Amérique	52 068	47 674	9,2%
Océanie	6 890	4 126	67,0%
Reste du monde	10 954	6 461	69,5%
Total du chiffre d'affaires	211 282	170 634	23,8%

Evolution du résultat

Ventilation du résultat opérationnel courant par division

<i>en milliers d'euros</i>	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois	Variation 12 mois
Bouchage	25 825	23 051	12,0%
Elevage	15 240	11 237	35,6%
Holding	-3 107	-2 182	42,4%
Total Résultat opérationnel Courant	37 959	32 106	18,2%

Résultat opérationnel courant par secteur d'activité

Le Groupe OENEO présente un résultat opérationnel courant de 38 M€, incluant 6 mois d'activité de Piedade, et affichant ainsi une marge opérationnelle courante de 18%, en progression de 5,9 M€ (+18,2%) par rapport à la période précédente. A périmètre constant, et grâce à la poursuite de l'amélioration de la rentabilité de ses deux divisions Bouchage et Elevage, la marge opérationnelle courante atteint 19,2%, en amélioration de 0,4 point versus l'an dernier.

La division Bouchage affiche un résultat opérationnel courant de 25,8 M€ (soit 19,9% du chiffre d'affaires de la division), comparé à 23 M€ (soit 22,5% du chiffre d'affaires de la division) pour la période précédente. Elle parvient, à périmètre constant, à dégager une rentabilité identique à l'an dernier grâce à une très bonne maîtrise de ses coûts dans un contexte de forte augmentation de ses capacités de production avec la mise en service réussie de Diamant 3. Son résultat opérationnel courant présente donc une croissance de 12%.

La division Elevage enregistre à nouveau une forte progression de sa marge opérationnelle courante, à 18,7% du chiffre d'affaires de la division contre 16,4% pour la période précédente. Les bonnes conditions climatiques en Europe ont favorisé la forte dynamique de l'activité futaille qui, avec la croissance des produits alternatifs, génèrent un mix par activité plus profitable. Complété par les effets positifs de l'intégration accrue, en amont, de la filière bois, la bonne tenue des ventes annexes qui contribue à une meilleure absorption des coûts fixes, et la poursuite des optimisations industrielles, le résultat opérationnel courant atteint 15,2 M€ sur l'exercice (vs. 11,2 M€ au 31 mars 2015).

Les coûts de holding, qui s'établissent à 3,1 M€ pour l'exercice, reflètent l'adaptation de la structure à ses perspectives de développement.

Résultat opérationnel non courant

Au 31 mars 2016, le résultat non courant du Groupe OENEO s'élève à -3,5 M€ et se compose principalement des éléments suivants :

- Litiges tiers pour -1,8 M€ ;
- Coûts de restructuration des divisions pour -0,6 M€ ;
- Coûts d'acquisition du groupe Piedade -0,6 M€.

Résultat financier

Le résultat financier du groupe, de -1,8 M€ au 31 mars 2016, comprend principalement :

- 1 M€ de frais financiers, soit une hausse de 0,4 M€ par rapport à l'exercice précédent, en relation avec l'augmentation du niveau d'endettement moyen du groupe sur l'exercice, liée à l'acquisition de Piedade et aux investissements industriels ;

- Un résultat de change négatif (essentiellement latent) de -0,8 M€, par rapport à +0,8 M€ sur l'exercice précédent, en raison de l'évolution des parités Euro/Dollar US et Peso chilien.

Résultat net

Le Groupe OENEO présente un résultat net, part du groupe, en progression de +11,5%, à 23,5 M€ contre 21,1 M€ à fin mars 2015.

Le résultat dilué par action s'élève à 0,39 euro, en hausse de 11,4% par rapport au 31 mars 2015.

Bilan Consolidé

Le total du bilan est de 397,4 M€, en hausse de 112,4 M€ par rapport au 31 mars 2015.

Actif non courant

L'actif non courant du Groupe s'élève à 171,9 M€, et représente 43% du total du bilan au 31 mars 2016.

Impôts différés

Au cours de l'exercice 2015/2016, le Groupe OENEO a consommé 1,7 M€ d'impôts différés actifs sur ses déficits reportables, en partie compensés par l'augmentation d'autres impôts différés actifs courants.

Actif circulant

Anticipant la croissance de ses ventes futures, le Groupe OENEO a continué à renforcer ses positions de stocks et à sécuriser ses approvisionnements en matières premières, portant ainsi son Besoin en Fond de Roulement à 110,9 M€ contre 87,6 M€ au 31 mars 2015.

Capitaux propres

Les capitaux propres passent de 165,8 M€ à 187 M€, principalement grâce au résultat net de 23,5 M€ sur l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges augmentent de 0,1 M€, en raison des variations de périmètre sur l'exercice, et restent essentiellement composées de provisions sur des risques fiscaux, litiges tiers, des restructurations et risques divers dans les deux divisions.

Endettement financier net

Le Groupe affiche un endettement en hausse à 75 M€, principalement lié à l'augmentation significative du Besoin en Fond de Roulement, aux investissements et à l'opération de croissance externe réalisés sur l'exercice.

Il est essentiellement constitué :

- d'emprunts et lignes moyen terme : 124,8 M€ (emprunts bilatéraux, crédit baux et ORA) ;
- de lignes court terme : 2,4 M€ (affacturage, participation..) ;
- d'une trésorerie active de 52,3 M€.

Compte tenu de la performance financière du groupe et des échanges avec ses banques, le groupe est confiant quant à la prorogation des lignes de crédit court terme.

2. Eléments relatifs aux comptes sociaux

a. Chiffres clés du compte de résultat

en milliers d'euros	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois	Variation 12 mois
Chiffre d'affaires	2 994	2 496	20%
Résultat d'Exploitation	-2 573	-1 839	40%
Résultat financier	55 026	26 027	111%
Résultat exceptionnel	-190	-370	-49%
Impôts	4 053	2 952	37%
Résultat net	56 316	26 770	110%

b. Chiffres clés du bilan

en milliers d'euros	31/03/2016	31/03/2015
Actif		
Immobilisations financières	204 918	140 789
Clients et autres actifs courants	117 015	62 291
TOTAL DE L'ACTIF	321 933	203 080
Passif		
Capitaux Propres	250 008	193 997
Autres fonds propres	223	293
Fournisseurs et autres passifs	71 702	8 789
TOTAL DU PASSIF	321 933	203 080

c. Analyse effectuée sur 12 mois au 31 mars 2016, versus 12 mois au 31 mars 2015

Le holding OENEO SA assume les fonctions de stratégie, de coordination et de conseil pour le financement du Groupe. En contrepartie des services résultant des dispositions contractuelles conformément aux contrats de service établis, les filiales du Groupe ont versé au Holding une rémunération annuelle calculée sur la base des charges engagées dans l'intérêt commun des filiales. Outre l'arrivée d'une Directrice Marketing Groupe, la structure du holding reste inchangée par rapport à l'année précédente.

d. Prestations facturées

Le chiffre d'affaires du Holding correspond à la facturation de prestations de services réalisées pour le compte des sociétés du Groupe OENEO. Il s'établit à 3 M€ pour un exercice de douze mois, en hausse de 0,5 M€ par rapport à l'exercice précédent.

e. Frais de siège

Les charges d'exploitation correspondent principalement aux honoraires, aux services extérieurs et aux frais de personnel. Ces frais représentent 5,9 M€ au 31 mars 2016, en augmentation de 1,3 M€ par rapport au 31 mars 2015.

f. Résultat financier

Le résultat financier net positif du Holding, pour 55 M€, s'explique par :

- des dividendes reçus des filiales pour un montant de 25,1 M€
- des charges financières pour -0,6 M€
- des rémunérations nettes sur comptes courant à hauteur de +0,6 M€
- des différences négatives de change à hauteur de -0,15 M€
- des revenus sur valeurs mobilières de placement à hauteur de +0,1 M€
- et d'une reprise de provision pour dépréciation des titres Seguin Moreau à hauteur de 30 M€.

La société utilise des instruments financiers, au sens de l'art L225-100 al 6, dont le fonctionnement est repris dans l'annexe aux comptes consolidés.

g. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel du holding s'élève à -0,2 M€, provenant de diverses charges non courantes et de restructuration.

h. Résultat net

Le résultat net du Holding est positif pour 56 M€ et comprend notamment un produit d'impôt de 4 M€ provenant de l'intégration fiscale des sociétés françaises.

i. Bilan

L'actif immobilisé s'élève à 322 M€ au 31 mars 2016, soit une hausse de 119 M€ par rapport à l'exercice précédent, provenant essentiellement de l'acquisition de 100% du capital du groupe Piedade et d'une reprise de provision pour dépréciation des titres Seguin Moreau.

Les capitaux propres à la clôture passent de 194 M€ à 250 M€.

j. Informations sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions du Décret n°2008-1492 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de l'article L.441-6-1 du Code du commerce, nous vous indiquons que les conditions de règlement telles qu'appliquées dans l'entreprise sont conformes aux dispositions de la loi LME du 4/08/2008 pour les comptes clos au 31 mars 2016.

La décomposition à la clôture de l'exercice du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit :

Montants dus dont la date de facture est supérieure à 60 jours :	9 K€
Montants dus dont la date de facture est inférieure à 60 jours :	136 K€
TOTAL FOURNISSEURS (*)	145 K€

A la clôture de l'exercice précédent, le solde des dettes fournisseurs par date d'échéance se présentait comme suit :

Montants dus dont la date de facture est supérieure à 60 jours :	31 K€
Montants dus dont la date de facture est inférieure à 60 jours :	1 042 K€
TOTAL FOURNISSEURS (*)	1 073 K€

(*) Total fournisseurs y compris factures inter compagnies, factures non parvenues et dépôts de garantie.

k. Dépenses non déductibles (Article 39-4 et 223 quater du CGI)

Les dépenses non déductibles, visées aux articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, s'élèvent à 18 k€.

3. Reporting RSE

Le rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise fait l'objet de l'Annexe 1 au présent rapport de gestion.

4. Eléments postérieurs à la clôture

Néant.

5. Perspectives d'avenir

Fidèle à sa stratégie de croissance rentable, fondée sur la poursuite de la dynamique des bouchons Diam, et la poursuite de l'amélioration de la rentabilité de sa division Elevage, le Groupe OENEO va mettre à profit l'exercice 2016/17 pour finaliser l'intégration dans sa division bouchage du groupe Piedade et la mise en œuvre des premières synergies commerciales et industrielles. Il reste attentif aux opportunités de croissance externe, pouvant compléter son offre globale de produits et services auprès des acteurs du monde du vin et des spiritueux.

6. Politique de recherche et développement

Tout au long de l'année, le Groupe OENEO a poursuivi ses efforts en matière de recherche et développement au service du vin.

a. Division Bouchage

En 2015/16, la division Bouchage a lancé le développement de nouveaux concepts d'obturateurs susceptibles de pouvoir être commercialisés dans les 3 années à venir. L'objectif est d'offrir des nouveaux services aux vignerons associés à ces nouveaux obturateurs pouvant apporter une valeur ajoutée nouvelle au consommateur.

La division Bouchage a également poursuivi ses recherches sur la détermination des bons niveaux de perméabilité d'un bouchon en fonction du cépage de vin, travaux qui vont se dérouler sur plusieurs années.

A fin mars 2015/2016, la division Bouchage a dépensé 2,3 M€ en R&D (ne répondant pas aux critères d'activation).

b. Division Elevage

En 2015/16, Seguin Moreau a poursuivi ses travaux sur la sélection Icône pour les vins rouges légers, ainsi que pour les vins structurés de milieu de gamme. Les expérimentations sont lancées dans les vignobles des Hémisphères Sud et Nord.

Les travaux menés à l'Institut Supérieur de la Vigne et du Vin (ISVV Bordeaux), sur le thème des composés non-volatils du bois de chêne, ont permis de mettre en évidence l'effet de certaines fractions amères de bois de chêne sur la perception boisée des vins élevés en fût. Dans la poursuite des travaux de cette thématique, Seguin Moreau lancera une thèse en 2016 sur la compréhension d'apport de bois, de genèse et de disparition des molécules amères et sucrantes lors de la chauffe des fûts. Cette étude sera menée en collaboration avec la société Remy-Martin et les partenaires universitaires ISVV Bordeaux et Centre Européen des Sciences du Goût (Dijon)

Par ailleurs, Seguin Moreau a intégré le projet collaboratif MO2VE soutenu par le FUI et rassemblant différents partenaires : des sociétés spécialisées dans l'élevage, le conditionnement et la conservation, des laboratoires et cellules de transfert. Ce projet a pour objectif de développer une méthodologie d'analyse fiable et reproductible permettant le suivi des marqueurs moléculaires clés de l'oxydation des vins, ainsi que des outils de pilotage des gaz dissous précis pour chaque étape

d'élevage en barrique. L'objectif ultime est de proposer au marché la gamme de fûts et le conseil d'itinéraire d'élevage permettant d'apporter une quantité maîtrisée et précise de l'oxygène aux vins.

Enfin, Seguin Moreau poursuit, en collaboration avec la société Biolaffort et l'ISVV, une étude de caractérisation aromatique de cépage Chardonnay, qui permettra à terme d'adapter au mieux les fûts à l'exigence de ce cépage blanc le plus planté au monde.

Intervenant de façon déterminante du vignoble à la mise en bouteille sur la compréhension, la maîtrise et l'optimisation des différentes étapes du procédé de vinification, pour aider les producteurs à atteindre un profil de vin cible à partir d'un profil de raisin donné, Vivelys collabore notamment, dans le cadre de ses recherches, avec l'INRA, mais également de façon transversale avec Diam Bouchage et étudie par exemple l'apport d'oxygène maîtrisé des bouchons Diam et leur impact sur le profil des vins.

En parallèle, Boisé France a poursuivi son activité de Recherche et développement, avec notamment la création de l'éclat de chêne SC100, qui permet de travailler les équilibres de bouche des vins, sans apporter de notes toastées. Ce produit innovant qui rencontre un franc succès a été mis sur le marché en 2015.

A fin mars 2016, la division Elevage a ainsi dépensé 1,5 M€ en R&D (dont seulement 0,1M€ répondant aux critères d'activation).

7. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices

Exercices	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois	31/03/2014 12 mois	31/03/2013 12 mois	31/03/2012 12 mois
I. Capital social en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	61 615	60 297	60 239	54 929	50 620
Nombre d'actions ordinaires	61 614 555	60 296 942	60 238 622	54 928 952	50 619 974
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	186 000	241 770	489 241	5 782 260	15 473 565
- par conversion d'obligations (OC, OCEANE, ORA et FCPE)	186 000	241 770	300 090	5 609 760	8 648 190
- par attribution d'actions gratuites			189 151	172 500	163 612
- par exercice d'options de souscription					
- par exercice de bons de souscriptions d'actions					6 661 763
II. Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 994	2 496	2 101	1 912	2 148
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	22 365	13 976	8 412	6 597	24 260
Impôts sur les bénéfices	-4 053	- 2 952	-1 116	- 736	- 534
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	56 316	26 770	10 595	1 569	8 822
Résultat distribué	7 190	6 010	0	5 039	3 534
III. Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,44	0,28	0,12	0,13	0,49

Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,91	0,44	0,18	0,03	0,17
Dividende attribué à chaque action	0,12	0,10	0	0,10	0,08
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 713	955	495	403	467
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	529	214	161	122	75

8. Social

L'effectif Groupe fin de mois au 31 mars 2016 s'établit à 1 037 personnes, comparé à 722 personnes l'année précédente. Cet effectif inclut 248 personnes pour le groupe Piedade acquis au cours de l'exercice.

9. Gestion du risque

La politique de prévention et de gestion des risques est une préoccupation importante chez OENEO. Le Groupe OENEO pratique une politique interne de responsabilité et de rigueur fondée sur la transparence et la communication de l'information dans tous les domaines. La gestion des risques est ainsi l'affaire de tous.

Dans le cadre des dispositifs réglementaires de gestion des risques et du contrôle interne, le Groupe effectue, depuis mars 2011, un suivi de sa cartographie des risques, qu'il ponctue chaque année d'une mission de contrôle interne portant sur des sujets spécifiques. La gestion du risque est décrite dans la note 6.1 § r) de l'annexe aux états financiers consolidés.

10. Prise de participation au cours de l'exercice de sociétés ayant leur siège sur le territoire français

OENEO (via la société PIEDADE SA au Portugal) a acquis le 20 janvier 2016, 100% des parts sociales de la société PIEDADE France SARL.

11. Activités et résultats de l'ensemble des filiales de la société

Les chiffres d'affaires et résultats nets sociaux des principales filiales du Groupe, pour l'exercice clos le 31 mars 2016 sont présentés dans le tableau suivant :

En K€	Secteur d'activité	% de participation	Chiffre d'affaires	Résultat net social	Durée de l'exercice (en mois)
DIAM France	Bouchage	100	89 447	5 741	12
SEGUIN MOREAU France	Elevage	100	52 897	7 063	12

12. Actionnariat de la société

a. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2016. Il n'y a pas d'actions détenues par les salariés au 31 mars 2016 au titre de l'article L 225-102.

b. Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 mars 2016, ANDROMEDE SAS détenait 62,75% du capital et 71,49% des droits de vote d'OENEO.

Conformément au TPI daté du 9 mai 2016, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires détenant près ou plus de 1% du capital	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
ANDROMEDE	38 660 880	62,74%	71,49%
AMIRAL GESTION	3 513 995	5,70%	4,36%
MONETA	2 396 363	3,89%	2,98%
KEMPEN & CO N.V.	1 583 886	2,57%	1,97%
COVEA FINANCE	1 137 654	1,85%	1,41%
ODDO ACTIVE EQUITIES	872 390	1,42%	1,08%
KIRAO	587 337	0,95%	0,73%

c. Evolutions significatives sur l'exercice

Au cours de l'exercice 2015-2016 et conformément aux dispositions statutaires d'OENEO en matière de déclaration de franchissement de seuils, la société a reçu les informations suivantes :

- Par courrier du 6 avril 2015, la société DNCA Investments a déclaré avoir franchi le seuil à la hausse de 1% des droits de vote, portant le nombre de droits de vote à 675 691 de la société OENEO.
- Par courrier du 9 avril 2015, la société Financière de l'Echiquier a déclaré avoir franchi des seuils à la baisse, détenant ainsi 1 199 000 actions, soit 1,98% du capital et 1,51% des droits de vote d'OENEO;
- Par courrier du 29 juin 2015, la société Financière de l'Echiquier a déclaré avoir franchi des seuils à la baisse, détenant ainsi 782 000 actions, soit 1,29% du capital et 0,98% des droits de vote d'OENEO;
- Par courrier du 10 juillet 2015, la société Financière de l'Echiquier a déclaré avoir franchi des seuils à la hausse, détenant ainsi 815 419 actions, soit 1,35% du capital et 1,02% des droits de vote d'OENEO;
- Par courrier du 21 juillet 2015, la société Financière de l'Echiquier a déclaré avoir franchi des seuils à la baisse, détenant ainsi 757 021 actions, soit 1,25% du capital et 0,95% des droits de vote d'OENEO;
- Par courrier du 30 septembre 2015, la société Financière de l'Echiquier a déclaré avoir franchi des seuils à la baisse, détenant ainsi 573 554 actions, soit 0,95% du capital et 0,72% des droits de vote d'OENEO;
- Par courrier du 10 mars 2016, la société COVEA Finance a déclaré avoir franchi des seuils à la baisse, détenant ainsi 1 204 164 actions, soit 1,95% du capital et 1,50% des droits de vote d'OENEO.

d. Attribution d'actions gratuites

Plan n°8 du 30 septembre 2013

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (95 651 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 30 septembre 2015.

Plan n°9 du 23 juillet 2014

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (86 962 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 24 juillet 2016.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2014 ressort à 378 milliers d'euros. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 319 milliers d'euros.

Plan n°10 du 22 juillet 2015

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (107 425 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 22 juillet 2017.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2015 ressort à 689 milliers d'euros. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 238 milliers d'euros.

	Actions gratuites (unité)
Au 31 mars 2014	189 151
Octroyées	86 962
Attribuées	- 93 500
Caduques	- 7 500
Au 31 mars 2015	175 113
Octroyées	107 425
Attribuées	- 88 151
Caduques	
Au 31 mars 2016	194 387

e. Obligations Remboursables en Actions

OENEO a procédé, au cours de l'année 2009, à une émission de 559 127 Obligations Remboursables en Actions pour un montant de 20 129 K€ dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Nombre d'obligations émises :	559 127
Prix d'émission :	36 € au pair
Montant brut de l'émission :	20 128 572
Date de jouissance et de règlement :	22 décembre 2009
Intérêts :	7% par an à terme échu au 1er avril
Durée de l'emprunt :	7 ans et 99 jours
Remboursement normal :	31 mars 2017
Remboursement anticipé :	à tout moment
Conversion d'une obligation :	30 actions de 1€ de valeur nominale par ORA de 36€.

A fin mars 2016, 552 927 ORA ont été converties, dont 1 859 sur l'exercice 2015/2016. Les conversions n'ont pas donné lieu au paiement d'un coupon. Au 31 mars 2016, il reste 6 200 ORA en circulation.

Les ORA (instruments composés) ont été comptabilisées initialement en deux composantes distinctes nettes des frais d'émission s'élevant à 420 K€ :

- composante capitaux propres	:	13 094 K€
- composante dettes	:	6 615 K€
Total net		19 709 K€

Les frais d'émission ont été répartis entre les deux composantes au prorata de leurs valeurs respectives.

Le TIE de la composante dette s'élève à 11,96%.

f. Actions d'autocontrôle, acquisitions et cessions par la société de ses propres actions, programme de rachat d'actions

Lors de l'Assemblée Générale mixte du 22 Juillet 2015, les actionnaires ont autorisé un programme de rachat permettant l'acquisition, la cession ou le transfert d'actions à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires, y compris en période d'offre publique, sous réserve des périodes d'abstention prévues par l'article 631-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers ou d'autres dispositions légales ou réglementaires.

L'Assemblée Générale a fixé le nombre maximum d'actions à acquérir à 10 % du nombre total des actions composant le capital social, ou 5 % s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

Le prix maximum d'achat est fixé à 12 € (hors frais d'acquisition) par action (soit à titre indicatif et sans tenir compte des actions déjà détenues par la Société, 5 645 924 actions à la date du 31 mars 2015, représentant un montant maximum d'achat théorique de 67 751 088 €).

Répartition par objectif des titres détenus par la Société

Au 31 mars 2016, 440 881 actions étaient détenues par la Société, dont 194 387 actions affectées à l'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux, et 26 180 actions affectées à la Société au titre de son contrat de liquidité.

Durée du programme de rachat

Le programme de rachat est validé pour une durée de 18 mois à compter du jour de ladite Assemblée, et prend fin en tout état de cause à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2016.

Situation au 31 mars 2016

Au 31 mars 2016, Oeneo possède 440 881 de ses propres actions

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	0,72%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Valeur net comptable du portefeuille (en €) au 31 mars 2016	1 815 215,79
Valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2016 (6,97)	3 072 940,57

Bilan de l'exécution du programme entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016 : Nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice (articles L.225-208/209-1)

	2015/16
Détention à l'ouverture	383 770
Achats d'actions	1 069 336
Ventes d'actions	924 074
Transferts	88 151
Détention à la clôture	440 881

Flux bruts cumulés				Positions ouvertes au 31/03/2016	
	Achats	Ventes	Transferts	A l'achat	A la vente
Nombre de titres	1 069 336	924 074	88 151		
Cours moyen de la transaction en €	6,542235	6,5006	6,60		
Montants en €	6 995 847	6 007 045	581.797		

Le montant des frais de négociation sur ces achats/ventes d'actions s'est élevé à 1 k€ au cours de l'exercice 2015/2016

g. Transactions réalisées par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées sur les titres de la société

Néant

h. Evolution du cours de bourse

Le cours de bourse de l'action OENEO a ouvert le 01 avril 2015 à 5,35 € et a clôturé le 31 mars 2016 à 6,97 €. Le cours de clôture maximum durant l'exercice a été de 7,50 € le 31 décembre 2015 et le cours de clôture minimum a été de 5,27 € le 30 avril 2015.

13. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux

Exercices couverts (a) :

31-mars-16 et 31-mars-15

	Deloitte & associés				Grant Thornton			
	Montant		%		Montant		%	
	31-mars-16	31-mars-15	31-mars-16	31-mars-15	31-mars-16	31-mars-15	31-mars-16	31-mars-15
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)								
- Emetteur	54 122	54 000	31%	17%	63 878	71 000	36%	35%
- Filiales intégrées globalement	99 596	99 017	57%	31%	114 176	103 145	64%	50%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes								
- Emetteur	20 000	159 522	12%	49%	31 000	0	0%	15%
- Filiales intégrées globalement		12 000	0%	4%				
Sous-total	173 718	324 539	100%	100%	178 054	205 145	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (c)								
Juridique, fiscal et social								
Autres (d)								
Sous-total								
Total	173 718	324 539	100%	100%	178 054	205 145	100%	100%

(a) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable prises en charges au compte de résultat.

(b) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande des commissaires aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

(d) A préciser si > 10% des honoraires d'audit.

14. Informations fiscales

Les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenu réel	Dividende par action
2014/2015	7 190 248,44 €	7 190 248,44 €	0,12 €
2013/2014	6 009 613,50 €	6 009 613,50 €	0,10 €
2012/2013	0	0	0

Compte tenu du résultat de l'exercice, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende ordinaire de 0,13 euro par action, avec la possibilité d'opter pour un paiement de la totalité en numéraire ou en actions.

Proposition d'affectation du résultat :

2015/2016	
Bénéfice de l'exercice	56 316 218,94 €
Report à nouveau créditeur	- 66 239 895,85 €
<i>Total disponible</i>	<i>122 556 114,79 €</i>
Affectation à la réserve légale	131 761,30 €
Dividende ordinaire de 0,13€ /action	8 009 892,15 €
Total Dividendes	8 009 892,15 €
Le solde au compte report à nouveau	114 414 461,34 €
	<i>122 556 114,79 €</i>

15. Liste des mandats et fonctions

Les administrateurs d'OENEO sont nommés pour une durée de 3 ans. Tous les mandats sont renouvelés par roulement.

Monsieur Marc HერიARD DUBREUIL - Président du Conseil d'administration

Entré en fonction en tant qu'administrateur le 05/06/2002, Monsieur Marc HერიARD DUBREUIL a exercé les fonctions de Président Directeur Général d'OENEO du 7 octobre 2004 au 17 novembre 2014. Son mandat d'administrateur a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 22 juillet 2015. Le Conseil l'a reconduit dans ses fonctions de Président.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Fonction exercée dans la société : Président du Conseil d'Administration

Autres Fonctions ou mandats :

- Directeur Général et membre du Directoire de la société ANDROMEDE SAS
- Vice-président, Directeur Général Délégué et Administrateur de la société ORPAR SA
- Administrateur et membre du comité d'audit de la société REMY COINTREAU SA
- Président non-exécutif de REMY COINTREAU AMERIQUE INC.
- Membre du Comité de Direction de la société RECOPART SAS
- Président de la société LVLf 2 SAS
- Président de Mantatech SAS

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Président du Conseil de surveillance de CRESCENDO INDUSTRIES SAS
- Administrateur et membre du Comité d'Audit de BULL SA
- Membre du Comité de Pilotage d'AUXI-A
- Directeur Général de la société ANDROMEDE SAS
- Membre du Directoire de la société RECOPART SA
- Président de la société LVLf SAS
- Directeur de TC International (LTD)
- Directeur Général de la société Oeneo SA

Adresse professionnelle : Andromède SAS, 123 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris

En plus des 5 actions statutaires, Marc Hერიard Dubreuil détient 2 020 actions à titre personnel.

Monsieur François HერიARD DUBREUIL - Administrateur

Entré en fonction en tant qu'administrateur le 05/06/2002, Monsieur François HერიARD DUBREUIL a exercé les fonctions de Directeur Général Délégué d'OENEO jusqu'au 17 novembre 2014. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée

Générale du 30 septembre 2013. Il été nommé Vice-président du Conseil d'administration lors de la séance du Conseil d'administration du 22 juillet 2015.

Durée du mandat : Jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Fonction exercée dans la société : Vice-président du Conseil d'Administration

Autres Fonctions ou mandats :

- Président du directoire d'ANDROMEDE SAS
- Président du Conseil d'Administration de REMY COINTREAU SA
- Président Directeur général d'ORPAR SA
- Représentant d'Orpar, Président de RECOPART SAS
- Président de FINANCIERE DE NONAC 2 SAS
- Président de VIVELYS SAS
- Représentant de REMY COINTREAU SERVICES SAS, Président de REMY COINTREAU INTERNATIONAL MARKETING SERVICES SAS
- Administrateur de DYNASTY FINE WINES GROUP LTD
- Président de la Fondation INSEAD
- Président de REMY COINTREAU SERVICES (SAS).
- Représentant de REMY COINTREAU SERVICES (SAS), président de JOINT MARKETING SERVICES (SAS).
- Représentant de REMY COINTREAU SERVICES (SAS), président de REMY COINTREAU LIBRA (SAS).
- Représentant de REMY COINTREAU SERVICES (SAS), président de STORECO (SAS).
- Administrateur de FINANCIERE REMY COINTREAU (S.A./N.V.).
- Directeur de REMY COINTREAU SOUTH AFRICA (PTY) LTD.
- Directeur de E. REMY RENTOUMA TRADING LIMITED.
- Représentant légal de REMY COINTREAU SHANGHAI LIMITED.
- Directeur de BRUICHLADDICH DISTILLERY COMPANY LIMITED.
- Directeur de LOCHINDAAL DISTILLERY LIMITED.
- Directeur de PORT CHARLOTTE LIMITED.
- Directeur de THE BOTANIST LIMITED.
- Président non-exécutif de REMY COINTREAU AMERIQUE, INC.
- Directeur de REMY CONCORD LIMITED.
- Directeur de REMY PACIFIQUE LIMITED.
- Directeur de REMY COINTREAU UK LIMITED
- Président de MOUNT GAY DISTILLERIES LIMITED
- Directeur de REMY COINTREAU INTERNATIONAL PTE LIMITED.
- Membre du Conseil de surveillance de REMY COINTREAU NEDERLAND HOLDING N.V.
- Président non-exécutif de REMY COINTREAU USA INC.
- Président non-exécutif de S&E&A METAXA A.B.E.

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Directeur général d'ANDROMEDE SAS
- Président du directoire de RECOPART SA
- Président de FINANCIERE DE NONAC SAS
- Administrateur de SHANGHAI SHENMA WINERY Co LTD
- Représentant permanent de GRANDE CHAMPAGNE PATRIMOINE SAS, Présidente de MMI
- Président de GRANDE CHAMPAGNE PATRIMOINE SAS
- Représentant de REMY COINTREAU SERVICES (SAS), administrateur de REMY COINTREAU ARIES (SA).
- Directeur général délégué d'OENEO SA

Adresse professionnelle : Andromède SAS, 123 avenue des champs Elysées, 75008 Paris
En plus des 5 actions statutaires, François Hériard Dubreuil détient 2 020 actions à titre personnel.

Monsieur Hervé CLAQUIN - Administrateur

Entré en fonction le 21/03/2007 en remplacement d'ABN AMRO CAPITAL INVESTISSEMENT France, la cooptation de M. Hervé Claquin a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 20 juillet 2012. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée générale du 22 juillet 2015 pour une durée de trois ans.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Fonction exercée dans la société : néant.

Fonctions ou mandats :

- Président d'ABENEX CAPITAL,
- Président du Comité stratégique de DOLSKI,
- Membre du Conseil de Surveillance de ONDULINE,
- Membre du Comité de direction et Président de FINANCIERE OFIC,
- Administrateur de Neuflyze France,
- Administrateur de Neuflyze Europe Expansion,
- Directeur Général de CVM Investissement,
- Gérant de STEFREBA,
- Membre du Conseil de surveillance de RUBIS,
- Membre du Conseil de surveillance et du Comité Stratégique de ROSSINI HOLDING,
- Membre du Conseil de surveillance de BUFFALO GRILL,
- Membre du Comité de Surveillance de RG Holding,
- Membre du Conseil d'administration de Holding des CENTRES POINT VISION,
- Directeur général de GDF IMMO HOLDING,

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Membre du Comité de Surveillance de SURYS,
- Président d'ABX ASSOCIES,
- Membre du Conseil d'administration de Société d'Investissement S3,
- Représentant de S3, membre du Conseil de surveillance Société d'investissement SALINIERS (SIS),
- Président et Membre du Conseil de surveillance de FINANCIERE NARDOBEL,
- Président de HPO HOLDING,
- Membre du Comité de surveillance d'OUEST DISTRIBUTION DEVELOPPEMENT,
- Président de la commission LBO, membre du conseil d'administration de l'Association Française des Investisseurs en Capital,
- Membre du Conseil d'Administration d'AES LABORATOIRES GROUPE,
- Membre du Conseil d'Administration d'AES CHEMUNEX,
- Membre du Comité de Surveillance de FINDIS HOLDING,
- Président et Membre du Comité stratégique de SKIVA,
- Administrateur de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Board (IPEV),
- Membre du Comité de surveillance d'IBENEX OPCl,

Adresse professionnelle : Abénex Capital, 9 avenue de Matignon, 75008 Paris

En plus des 5 actions statutaires, Hervé Claquin détient 216 497 actions à titre personnel.

Madame Gisèle DURAND – Administrateur

Entrée en fonction le 6/06/2012 et nommée en remplacement de M. Christian RADOUX, démissionnaire, la cooptation de Mme Gisèle Durand a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 20 juillet 2012. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée générale du 22 juillet 2015 pour une durée de trois ans.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Fonctions exercées dans la société : Néant

Autres fonctions ou mandats :

- Directeur Général Adjoint d'Andromède SAS.

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années : Néant

Adresse professionnelle: Andromède SAS, 123 avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS

En plus des 5 actions statutaires, Mme Gisèle Durand détient 36 345 actions à titre personnel.

Monsieur François GLÉMET - Administrateur Indépendant

Entré en fonction le 14 décembre 2004. Le mandat de Monsieur François Glémet a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 23 juillet 2014.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Fonctions exercées dans la société : néant.

Fonctions ou mandats :

- Director Emeritus, McKinsey and Company (depuis 2004)
- Vice-président Intermines Suisse (depuis 2011)

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Administrateur de la société ORPAR
- Administrateur de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris (2004-2009) ;
- Administrateur (2002-2009) et Président (2004-2009) de l'Association des anciens élèves de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris ;
- Vice-président de l'Association INTERMINES (2004-2009) ;
- Administrateur (2008 à mars 2010) et Président (2008 et moitié de 2009) de l'Association ParisTech Alumni ;
- Administrateur du Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France (2007-2009).
- Président du Club Lamennais du CNISF (2010-2012)
- Administrateur de la société Organisation Resource Counsellors Worldwide (ORCWW) (2004 à 2010)

Adresse personnelle : Route du Beauvallon, 1 ; CH-3963 CRANS-MONTANA (Suisse)

M. François Glémet détient 6 actions (dont 5 statutaires) à titre personnel.

Monsieur Jacques HERAIL - Administrateur indépendant

Entré en fonction le 12/06/2009, le renouvellement du mandat de M. Jacques Hérial a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2011, puis lors de l'Assemblée Générale du 23 juillet 2014.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Conseil du Président du groupe SIS et président du réseau européen CRECHES DE FRANCE
- Gérant de la SARL JACQUES HERAIL COINSEILS
- Président de HERAIL et ASSOCIES SAS

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Directeur Général du Groupe AOS
- Président de l'Association Enfant Présent

Adresse professionnelle : Jacques Hérial Conseils, 4 avenue du Coteau 92420 Vaucresson

M. Jacques Hérial détient 6 actions (dont 5 statutaires) à titre personnel.

Madame Marie-Amélie JACQUET – Administrateur

Entrée en fonction le 28/03/2013 et nommée en remplacement de M. André CHARLES, démissionnaire, la cooptation de Mme Marie-Amélie Jacquet a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 30 septembre 2013.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Fonctions exercées dans la société : néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Directeur Général de la société ALETEIA 2 SAS
- Membre du Conseil de Surveillance de la société Andromède SAS

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Directeur Général de la société Aleteia SAS

Adresse professionnelle: Rémy Cointreau International Pte. Ltd., 152 Beach Road #33-01/04 Gateway East, Singapore 189721, Singapour

Mme Marie-Amélie Jacquet détient 6 actions (dont 5 statutaires) à titre personnel.

Monsieur Vivien HERIARD DUBREUIL – Administrateur

Entré en fonction le 4 décembre 2015, en remplacement de la société Mantatech dont il était président, l'Assemblée Générale du 25 juillet 2016 étant appelée à ratifier sa cooptation.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Vice-Président du Conseil de Surveillance de la société Andromède SAS
- Président et fondateur de la société Pro Drones, fabricant et opérateur de drones civils.
- Vice-président du Centre d'Excellence sur les Drones du Québec

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Président de la société d'investissement Mantatech SAS

Adresse professionnelle : Pro Drones Investments LLC, 115 East 57th street, 15 floor – New-York, NY 10022 - USA

M. Vivien Hériard Dubreuil détient 6 actions (dont 5 statutaires) à titre personnel.

Madame Angela MUIR – Administrateur indépendant

Entrée en fonction le 13/05/04, le renouvellement du mandat de Mme Angela Muir a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2013.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Administrateur de la société CELLARWORLD INTERNATIONAL LTD
- Administrateur de la société AMPHORA DESIGN LTD

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Administrateur de la société WINE NETWORK INTERNATIONAL LTD
- Administrateur de la société CELLARWORLD ARGENTINA SA

Adresse professionnelle: Cellarworld International Ltd. to Yew Cottage, Thursley, Surrey GU8 6QA UK

Mme. Angéla Muir détient 5 actions statutaires.

La société PATERNOT Conseil et Investissement SARL, représentée par Monsieur Thierry PATERNOT - Administrateur indépendant

Entrée en fonction le 11/03/2011 et nommé en remplacement de M. François Perigot, la cooptation de la société Paternot Conseil et Investissement a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 20 juillet 2012. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée générale du 22 juillet 2015 pour une durée de trois ans.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Fonctions ou mandats actuels :

- Operating Partner du Fonds d'Investissement DUKE STREE
- Administrateur de la Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie
- Gérant de PATERNOT CONSEIL ET INVESTISSEMENT SARL
- Administrateur d'ECKES GRANINI AG
- Administrateur de QCNS CRUISES SAM

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Administrateur de Bio-DS SAS (Biomnis)
- Administrateur de Freedom SAS (Fullsix)
- Administrateur de Henkel AG
- Président du conseil de surveillance de PT Investissement sas (Cérélia)

Adresse professionnelle: Paternot Conseil et Investissement - 62 Rue François 1er - 75008 Paris

La société Paternot Conseil et Investissement possède 5 actions (statutaires), M. Thierry Paternot détient quant à lui 5 actions et son épouse 124 845 actions.

Madame Véronique SANDERS - Administrateur indépendant

Entrée en fonction le 30/09/2013, lors de sa nomination par l'Assemblée Générale du même jour.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Fonctions ou Mandats actuels :

- Président Directeur Général de Château Haut-Bailly
- Membre du Conseil d'Administration de l'ISVV (Institut Scientifique de la Vigne et du Vin)
- Membre du Conseil d'Administration de l'Union des Grands Crus de Bordeaux
- Membre du Conseil d'Administration de la Commanderie du Bontemps de Médoc, Graves, Barsac et Sauternes
- Membre de l'Académie du Vin de Bordeaux
- Membre du Conseil d'Administration d'Arpeggio (Association pour le Rayonnement de l'Opéra National de Bordeaux)

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Présidente de l'Union des Crus Classés de Graves de 2006 à 2009
- Présidente du Club APM de Bordeaux

Adresse professionnelle : Château Haut-Bailly, 33850 Léognan

En plus des 5 actions statutaires, Veronique Sanders détient 711 actions à titre personnel.

Monsieur Olivier HUBIN - Administrateur indépendant

Entré en fonction le 27 mars 2014, la cooptation de M. Olivier Hubin a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 23 juillet 2014.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Vice-Président finance, stratégie et business opération EMEA chez ESTEE LAUDER COMPANIES

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Directeur Audit Interne et Prévention des Fraudes - Procter & Gamble
- Conseiller en stratégie au centre d'excellence européen produits de grande consommation chez EY

Adresse professionnelle : Estee Lauder – 128 Bd Haussmann, 75008 Paris.

M. Olivier Hubin détient 125 actions (dont 5 statutaires) à titre personnel.

Monsieur Henri VALLAT - Censeur

Entré en fonction le 27 mars 2014, la cooptation de M. Henri Vallat a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 23 juillet 2014.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Avocat à la Cour, expert judiciaire ;
- Administrateur de la SA ENCLOS SAINT FRANCOIS

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années :

- Administrateur de la société Jeanjean SA
- Directeur de l'association nationale de l'interprofessionnel des vins de table et des vins de pays (ANIVIT)

Adresse professionnelle : Cabinet Vallat, 3 rue Philippy, 34000 Montpellier

M. Henri Vallat détient 5 actions (statutaires) à titre personnel.

Monsieur André CHARLES – Censeur

Entré en fonction comme administrateur le 28/04/2003, M. André Charles a démissionné de son poste le 31 décembre 2012. Son mandat de censeur a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2013.

Durée du mandat : jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années : Néant

Adresse personnelle – en retraite : 8 parc de Bearn – 92210 Saint Cloud

M. André Charles détient 1 944 actions (dont 5 statutaires) à titre personnel.

16. Rémunération des mandataires sociaux

Synthèse des rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux (en brut)

Les informations figurant dans le présent document tiennent compte des recommandations du Code de Gouvernement d'entreprise Afep-Medef dans la version révisée de novembre 2015, ainsi que de la recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux du 22 décembre 2008. Il indique ainsi les engagements de toutes natures, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Sont concernés : MM. Marc Hériard Dubreuil et François Morinière en leur qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

a. Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

En €	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016
M. Marc HERIARD DUBREUIL Président du Conseil d'administration		
Rémunérations versées au cours de l'exercice (détaillées tableau suivant)	194 648	257 953
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées (détaillées tableau suivant)	2 080	0
TOTAL	196 728	257 953
M. François MORINIÈRE Directeur Général		
Rémunérations versées au cours de l'exercice (détaillées au tableau suivant)	166 673	578 985
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées (détaillées tableau suivant)	Néant	35 213
TOTAL	166 673	614 198

b. Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

- Rémunérations versées par OENEO SA

En €	Exercice 2014-2015		Exercice 2015-2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Marc HERIARD DUBREUIL				
Rémunération fixe	35 000		85 000	123 616
Rémunération variable	115 000	180 398		115 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	14 250	14 250	15 300	14 250
Avantages en nature				
Indemnités de départ				
Indemnité de non concurrence				
Régime de retraite supplémentaire			5 087	5 087
TOTAL	164 250	194 648	105 387	257 953
M. François MORINIÈRE	Montants Dus	Montants versés (*)	Montants Dus	Montants versés (*)
Rémunération fixe	148 889	155 929	400 000	418 797
Rémunération variable	75 000	0	215 879	75 000
Rémunération exceptionnelle	50 000			50 000
Jetons de présence				
Avantages en nature	1 709	1 709	10 844	10 844
Indemnités de départ				
Indemnité de non concurrence				

Régime de retraite supplémentaire	9 035	9 035	24 344	24 344
TOTAL	284 633	166 673	651 067	578 985

(*) les montants versés comprennent l'excédent social.

- **Par ailleurs**, la rémunération versée à Monsieur Marc Hériard Dubreuil par la société Andromède SAS, société contrôlant la société OENEO SA, s'élève à 336 323 euros pour l'exercice 2015-2016. Cette même rémunération s'était élevée à 374.570 euros pour l'exercice 2014-2015. Il s'agit d'une rémunération fixe, incluant l'excédent social. Il n'y a ni part variable, ni jetons de présence. Il est précisé que l'activité de la société Andromède SAS n'est pas exclusivement constituée du contrôle de la société OENEO SA, mais s'étend à d'autres activités.

c. Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à d'autres mandataires sociaux, non dirigeants

En €	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016
Mme Gisèle DURAND Membre du Conseil d'Administration		
Rémunérations versées au cours de l'exercice (détaillées tableau suivant)	14 250	17 095
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées (détaillées tableau suivant)	37 740	56 340
TOTAL	51 990	73 435
Mr François HÉRIARD DUBREUIL Membre du Conseil d'Administration (*)		
Rémunérations versées au cours de l'exercice (détaillées tableau suivant)	212 583	214 379
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées (détaillées tableau suivant)	2 080	0
TOTAL	214 663	214 379

(*) Au cours de l'exercice 2014/2015, Mr François HÉRIARD DUBREUIL a été Directeur Général Délégué d'Oeneo (jusqu'au 17 novembre 2014) puis Président de Vivelys SAS (depuis le 17 novembre 2014)

Récapitulatif des rémunérations d'autres mandataires sociaux, non dirigeants

- Rémunérations versées par OENEO SA

En €	Exercice 2014-2015		Exercice 2015-2016	
	Montants Dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Mme Gisèle DURAND				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	17 095	14 250	18 160	17 095
Avantages en nature				
TOTAL	17 095	14 250	18 160	17 095

Mr François HERIARD DUBREUIL	Montants Dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	(**) 28 333	(**) 28 333	(**) 85 129	(**) 85 129
Rémunération variable	(*) 115 000	(*) 170 000	0	(*) 115 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	14 250	14 250	15 300	14 250
Avantages en nature				
TOTAL	157 583	212 583	100 429	214 379

- **Par ailleurs**, la rémunération versée à Madame Gisèle Durand par la société Andromède SAS, société contrôlant la société OENEO SA, s'élève à 308 785 euros pour l'exercice 2015-2016. Cette même rémunération s'était élevée à 310.647 euros pour l'exercice 2014-2015. Il s'agit d'une rémunération fixe, incluant l'excédent social et une part variable. Il n'y a pas de jetons de présence. Il est précisé que l'activité de la société Andromède SAS n'est pas exclusivement constituée du contrôle de la société OENEO SA, mais s'étend à d'autres activités.
- Par ailleurs (**), la rémunération versée à Monsieur François Hériard Dubreuil par la société Vivelys SAS, société contrôlée par la société OENEO SA s'élève à 85 129 € pour l'exercice 2015-2016. Monsieur François Hériard Dubreuil avait perçu une rémunération de 28 333 euros sur l'exercice 2014-2015 (du 17/11/2014 au 31/03/2015).

d. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du conseil d'administration

Membres du Conseil d'Administration	Exercice 2014-2015		Exercice 2015-2016	
	Dus	Versés	Dus	Versés
HERVE CLAQUIN				
Jetons de présence	14 250	14 250	15 300	14 250
Autres rémunérations				
FRANÇOIS GLEMET (1)				
Jetons de présence	17 095	14 250	18 160	17 095
Autres rémunérations				
JACQUES HERAIL (1)				
Jetons de présence	33 500	28 500	34 570	33 500
Autres rémunérations				
MARIE-AMELIE JACQUET				
Jetons de présence	17 095	14 250	18 160	17 095
Autres rémunérations				
MANTATECH (3)				
Représenté par M. Vivien Hériard Dubreuil				
Jetons de présence	14 250	14 250	10 354	14 250
Autres rémunérations				
VIVIEN HERIARD DUBREUIL (3)				
Jetons de présence			4 946	
Autres rémunérations				
ANGELA MUIR (1)				
Jetons de présence	14 250	14 250	15 300	14 250
Autres rémunérations				
PATERNOT CONSEIL & INVEST (1)				
Représenté par M. Thierry Paternot				
Jetons de présence	33 500	28 500	34 570	33 500
Autres rémunérations				
VERONIQUE SANDERS (1)				
Jetons de présence	14 250	10 700	15 300	14 250
Autres rémunérations				
ANDRE CHARLES				
Jetons de présence	7 150	5 400	8 210	7 150
Autres rémunérations				
OLIVIER HUBIN (1)				
Jetons de présence	17 095	0	18 160	17 095
Autres rémunérations				
HENRI VALLAT (2)				
Jetons de présence	7 150	14 250	8 210	7 150
Autres rémunérations				
TOTAL (4)	189 585	158 600	201 240	189 585

- (1) Administrateurs indépendants ayant reçu des jetons de présence au 31 mars 2016.
(2) Monsieur Henri Vallat était administrateur jusqu'au 31 mars 2014, puis a été nommé censeur le 23 juillet 2014
(3) La société Mantatech, démissionnaire, a été remplacée par Monsieur Vivien Hériard Dubreuil, coopté par le conseil du 04 décembre 2015
(4) Les membres du Conseil d'Administration, listés ci-dessus, ne perçoivent, de la part de la société Oeneo SA ou de ses filiales, aucune autre rémunération que les jetons de présence ci-dessus listés.

e. Options de souscription ou d'achat attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Néant

f. Options de souscription ou d'achat levées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Néant

g. Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Assemblée Générale du 22.07.2015	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions (6,26€)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
M. Marc HERIARD DUBREUIL	Conseil d'administration du 22.07.2015 – plan 10	0	0	-	-	Objectifs sur résultat opérationnel – objectifs sur cash flow
M. François MORINIERE	Conseil d'administration du 22.07.2015 – plan 10	5 625	35 213	22/07/2017	22/07/2019	Objectifs sur résultat opérationnel – objectifs sur cash flow
Mme Gisèle DURAND	Conseil d'administration du 22.07.2015 – plan 10	9 000	56 340	22/07/2017	22/07/2019	Objectifs sur résultat opérationnel – objectifs sur cash flow
M. François HERIARD DUBREUIL	Conseil d'administration du 22.07.2015 – plan 10	0	0	-	-	Objectifs sur résultat opérationnel – objectifs sur cash flow

h. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
M. Marc HERIARD DUBREUIL	CA 30 septembre 2013 – plan 8	500	Présence dans l'entreprise à la date d'acquisition définitive
M. François HERIARD DUBREUIL	CA 30 septembre 2013 – plan 8	500	Présence dans l'entreprise à la date d'acquisition définitive

Mme Gisèle DURAND	CA 30 septembre 2013 – plan 8	9 000	Présence dans l'entreprise à la date d'acquisition définitive
TOTAL		10.000	

i. Information sur les options de souscription ou d'achat

Dans le cadre du programme d'investissement à destination des managers, mis en place au cours de l'exercice 2013/2014, Mme Gisèle DURAND, mandataire social non dirigeant, avait souscrit 21 075 actions de préférence de la société Seguin Moreau et Cie, et 9 289 actions préférence de la société Diam Bouchage.

j. Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux et options levées par ces derniers

→ Attribution Gratuites d'Actions

Date d'attribution du Plan d'AGA	Quantité	Cours de clôture de l'action au 22 juillet 2015
Plan 10 – 22 Juillet 2015	107 425	6,70 €

→ Stock options et/ou autres outils financiers

Néant

k. Engagements de retraite concernant les dirigeants mandataires sociaux et autres mandataires sociaux, non dirigeants

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
M. Marc HÉRIARD DUBREUIL		X		X		X		X
Mme Gisèle DURAND		X		X		X		X
M. François MORINIERE	X		X		X		X	
M. François HÉRIARD DUBREUIL		X		X		X		X

17. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposés ci-après.

a. Structure du capital de la société

La structure du capital de la Société OENEO est indiquée dans le tableau ci-dessus établi au point 12 « répartition du capital et des droits de vote ».

b. Restrictions statutaires de l'exercice des droits de vote et au transfert d'actions

Les statuts de la Société ne prévoient pas de système de plafonnement des droits de vote. L'article 27 des statuts de la Société prévoit que chaque action donne droit à une voix, toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué : à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins au nom du même actionnaire ; aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. En cas de détention des actions anciennes depuis moins de deux ans, les actions nouvelles seront admises au droit de vote double à la même date que les actions anciennes.

En outre, nonobstant toute disposition relative aux obligations légales d'information, l'article 30 des statuts prévoit que tout actionnaire agissant seul ou de concert, venant à détenir 1% au moins du capital social ou un multiple de ce pourcentage, est tenu d'en informer la Société, dans le délai de cinq (5) jours de bourse à compter du franchissement de chacun de ces seuils et, par lettre recommandée avec accusé réception.

Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné par la privation du droit de vote pour les actions excédant la fraction non déclarée pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Cette sanction ne pourra être exercée qu'à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 1% au moins du capital de la Société.

Tout actionnaire est également tenu, suivant les mêmes modalités, d'informer la société, dans le délai de cinq jours, lorsque sa participation au capital devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

c. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société

Conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de la Société, les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ; leur révocation peut être prononcée par l'Assemblée Générale Ordinaire. Conformément aux termes de l'article L. 225-96, seule l'Assemblée Générale Extraordinaire est habilitée à modifier les statuts, celle-ci pouvant dans certains cas déléguer ses pouvoirs au Conseil d'Administration, notamment dans le cadre des autorisations financières sollicitées annuellement.

d. Pouvoirs du Conseil d'administration, notamment en matière de rachat d'actions et d'annulation d'actions.

L'assemblée générale du 22 Juillet 2015, dans sa 16ème résolution, a autorisé le Conseil d'Administration à faire acheter par la société ses propres actions. L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions peut être effectué par tous moyens, sur le marché, hors marché ou de gré à gré, notamment par blocs de titres, offres publiques, par utilisation ou exercice de tout instrument financier, produit dérivé, y compris par la mise en place d'opérations optionnelles.

e. Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

La Société et/ou ses filiales ont signé un certain nombre de contrats commerciaux intégrant, le cas échéant, des clauses offrant au client ou au partenaire la possibilité de résilier le contrat en cas de changement de contrôle.

18. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital par application de l'article L. 225-129 du code de commerce

Date de l'Assemblée ayant octroyé l'autorisation	Contenu de l'autorisation	Date limite de validité	Utilisation effective de ces autorisations	Montant maximal autorisé
22 juillet 2015 (18ème résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	22 septembre 2017		Plafond nominal de l'augmentation de capital : 22 000 000€
22 juillet 2015 (19ème résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	22 septembre 2017		Plafond nominal de l'augmentation de capital : 22 000 000€
22 juillet 2015 (20ème résolution)	Augmentation de capital par émission de valeurs mobilières, sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L411-2 du Code monétaire et financier	22 septembre 2017		Plafond de l'augmentation de capital : 20% du capital par an

22 juillet 2015 (21ème résolution)	Autorisation pour en cas d'émission sans droit préférentiel de souscription, fixer le prix selon les modalités fixées par l'assemblée générale	22 septembre 2017		10% du capital
22 juillet 2015 (22ème résolution)	Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	22 septembre 2017		15% de l'émission initiale
22 juillet 2015 (23ème résolution)	Emission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières donnant accès au capital, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	22 septembre 2017		10% du capital
22 juillet 2015 (24ème résolution)	Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	22 septembre 2017		Plafond nominal de l'augmentation de capital : 22.000.000€
22 juillet 2015 (25ème résolution)	Augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des dispositions du code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du code du travail	22 septembre 2017		Plafond : 400.000 €
22 juillet 2015 (26ème résolution)	Autorisation pour attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre	22 septembre 2018	Attribution de 95 651 actions le 30 septembre 2015	Plafond : 500.000 actions

Fait à Paris, le _____

Monsieur François Morinière
Directeur Général

Annexe 1 – Rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise